



Plan Particulier de Mise en Sûreté :

GRILLE METHODOLOGIQUE - ECOLES

BO n° 3 hors-série du 30 mai 2002

www.education.gouv.fr/bo/2002/hs3/default.htm

Contactez la Mairie pour obtenir les informations sur le **DCS** : dossier communal synthétique relatif aux risques majeurs.

DDRM est le dossier départemental des risques majeurs.

www.lot.pref.gouv.fr/ESPACES/locales/DDRM/synthese_risques_par_communes.pdf

Constituer un groupe de personnes ressources pour l'élaboration du PPMS : équipe enseignante, personnel de l'école, parents d'élèves, mairie, secours, pompiers...

Sources d'information : risques majeurs (liens)

Rectorat de Toulouse :

<http://www.ac-toulouse.fr/web/1541-realisation-dun-ppms.php>

Choisir les lieux de confinement ou de regroupement.

Etablir les plans.

Trouver des radios et lister les fréquences (Mémento des radios du Lot annexe n°3 du document PPMS)

Choisir un signal d'alerte.

Remplir les annexes n° 3, 6, 8, 9 et utiliser les annexes n° 2,5,7,10 du BO Hors Série n°3 du 30 mai 2002.

Rédiger le PPMS (liens)

Présenter le PPMS en conseil d'école

Prévoir un exercice de simulation